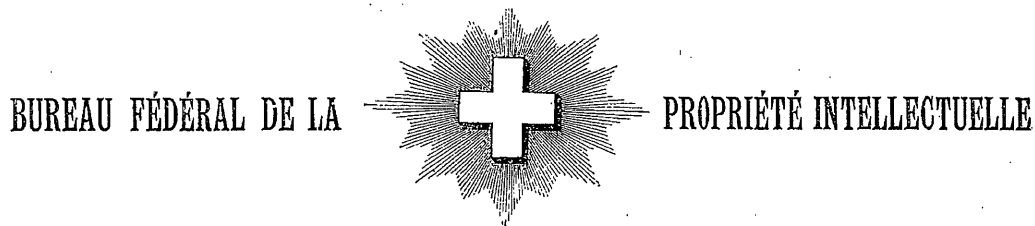


CONFÉDÉRATION SUISSE



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 12018

31 juillet 1896, 8 h., p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Berne, Suisse).

Cadran estampé en fer ou acier.

Le cadran qui fait l'objet de mon invention consiste en un disque en fer ou en acier doux sur lequel les heures, chiffres ou inscriptions sont estampés en relief ou en creux. Ce cadran peut ensuite être décoré n'importe comment, il est d'une fabrication économique et peut être posé sur n'importe quel genre ou grandeur de montre.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique :

Un cadran en acier doux ou en fer dont les heures et inscriptions sont estampées.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à LA CHAUX-DE-FONDS.

Pas de dessin.